

Ramassage des ordures ménagères

Quels changements en 2024 ?

A partir du 2 janvier 2024, les collectes d'ordures ménagères connaîtront plusieurs changements, visant une **harmonisation sur le territoire**. Ces modifications concernent la Ville de Gueugnon, les communes de l'ex-communauté de communes du Pays de Gueugnon et l'ex-communauté de communes entre Somme et Loire.

VILLE DE GUEUGNON



Réduction de la collecte des déchets ménagers (passage de 2 à 1 collecte)



Réduction de la collecte des déchets verts (d'une fois par semaine à une fois tous les 15 jours)



Suppression de la collecte des encombrants

COMMUNES DE L'EX-CCPG



Suppression de la collecte des encombrants



Modification des jours de collecte des déchets ménagers



COMMUNES DE L'EX-CCESL



Suppression de la collecte des cartons bruns en points de regroupement

Ces changements découlent à la fois d'un meilleur respect des consignes de tri par les habitants, depuis l'extension des consignes de tri, de la volonté d'harmoniser les collectes sur l'ensemble du territoire de la CCEALS, et d'une démarche de meilleure maîtrise des budgets.

Pour rappel :

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



NOUVEAU

Bouteilles et flacons en plastique

Pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène...

Emballages métalliques y compris les petits

Cartonnettes

Briques alimentaires

Journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers...

JE N'EMBOÎTE PAS LES EMBALLAGES. JE LES DÉPOSE EN VRAC ET BIEN VIDÉS.

LE TRI + FACILE !



CONTACTS

MATHIEU MERCIER

Directeur Bâtiments - Voirie - Environnement
Communauté de Communes Entre Arroux,
Loire et Somme

mmercier@cceals.fr

Tel : 09 87 66 03 15

www.cceals.fr

HÉLÈNE BURZALA

Directrice Pôle Culture - Communication - Tourisme
Communauté de Communes Entre Arroux, Loire et
Somme

hburzala@cceals.fr

Tel : 03 85 89 00 15

07 56 43 49 24



Entre Arroux,
Loire et Somme
Communauté de Communes